

**Compte-rendu plénière**  
**Nation-Alexandre Dumas, lundi 23 janvier 2017**

Mot d'introduction par Jérôme Meier, Henriane Jégo, conseillers de quartier, et Pierre Japhet, élu-référent du Conseil de quartier Nation Alexandre Dumas

**1. Commission Solidarité : suivi des vœux et vœux sur les défibrillateurs**

**1 - Mesures permettant le rafraîchissement des personnes ne pouvant quitter leur appartement en cas de canicule**

Lors des réunions plénières de juin et février le conseil de quartier a émis un vœu concernant les personnes à mobilité réduite ne pouvant sortir de chez elle du fait du manque d'ascenseur dans leur immeuble.

Le conseil municipal a repris ce vœu et a mandaté le conseil local du handicap pour étudier un projet répondant à cette préoccupation.

Lors des informations concernant la canicule il est recommandé aux personnes notamment âgées de se rendre dans des salles rafraîchies.

Considérant que pour les raisons invoqués précédemment elles ne peuvent s'y rendre,

Nous demandons que des solutions soient étudiées temporairement,

qu'une information sur le dispositif CHALEX (chaleur extrême) soit portée à la connaissance du plus grand nombre par une information écrite sur tous support (affiche, lettre),

que l'inscription à ce dispositif ne soit pas limitée aux plus de 75 ans.

**2 - Vœu sur l'emplacement des défibrillateurs**

Considérant l'importance de pouvoir intervenir rapidement tant pour les services d'urgence que pour le grand public lors d'un malaise cardiaque

Le conseil de quartier demande que soit dressée la carte des défibrillateurs dans le 11ème arrondissement

Que cette cartographie fasse l'objet d'une information sur tous supports accessibles au plus grand nombre.

Pierre Japhet (Adjoint au Transport, élu référent du Conseil de quartier) : j'ai suivi une formation de secourisme au travail durant laquelle j'ai appris qu'il existait une application sur smartphone qui nous indique tous les défibrillateurs présents dans l'espace public et dans certains espace privés.

**Les deux vœux sont adoptés à l'unanimité.**

- **Suivi d'un vœu (plénière 21 septembre 2017)**

**3 - Suite du vœu sur la protection de voies cyclistes à contre sens invisibles devant des sorties de parking**

Considérant le vœu déjà voté par la plénière du 21 septembre 2017 pour la réalisation de 2 zones de stationnement de 2 roues, en lieu et place d'un stationnement de voiture cachant la voie cycliste à contre sens pour les riverains sortant d'un parking, considérant la demande par le Service général de la Mairie d'un complément de 2130 € au budget d'investissement déjà voté pour des complications techniques, Nous proposons, pour des raisons de sécurité évidentes, de mener à bien la réalisation de ces deux zones 25 rue Léon Frot et 50 rue de Montreuil en votant ce supplément.

**Questions :**

- Quel est le montant qui nous reste dans notre budget d'investissement ?

Il restera 8000€ après la dépense.

- La place handicapée se trouve où exactement ?

L'emplacement du dispositif se trouve au 50-52 de la rue de Montreuil. La place handicapée ne sera pas impactée.

- Est-ce qu'il y a d'autres emplacements de ce type qui ont été recensés dans le quartier ?

Peut-être la Direction de la Voirie a-t-elle la réponse mais cela se fait de plus en plus selon les opportunités et en fonction du budget et du matériel disponible. Les travaux de Léon Frot devraient avoir lieu la semaine prochaine.

**Le vœu est adopté**

**2. Transport : aménagement du boulevard Voltaire et impact sur la circulation**

Ce point nous tient à cœur, vous savez qu'une pétition a été lancée et qu'elle a recueilli près de 1000 signatures donc c'est un sujet qui inquiète les gens et qu'il nous a paru important de porter à l'ordre du jour.

Nous nous préoccupons de la sécurité des usagers mais ne sommes pas contre la pratique du vélo bien au contraire, nous défendons cette pratique ardemment.

En discutant avec les riverains nous nous sommes rendu-compte que ce projet de boulevard Voltaire est très peu connu des habitants hormis ceux vivants sur le boulevard. La communication a fait défaut et lorsque nous leur expliquons les détails, ils sont inquiets en particulier sur ce qu'il reste pour les voitures à savoir deux files.

- En terme de transports de sécurité et d'urgence (pompier, police, SAMU etc), est ce que les embouteillages générés par les deux files n'empêcheront pas les transports d'intervenir ?

- Il y aura peut-être moins de voiture mais ne seront-elles pas remplacées par de grosses motos ?
- Sur les trottoirs, pourra-t-on tenir la main de notre enfant dans la mesure où il semblerait qu'ils soient sérieusement réduits en largeur ?

**Présentation du projet par Clothilde Munier de la Direction de la Voirie et des Déplacements (voir ppt en annexe)**

Projet qui s'élabore dans le cadre du Plan Vélo parisien qui rejoindra la Place de la République à la Place de la Nation et qui installera une piste cyclable dans les deux sens de circulation.

Contexte :

- avenue Haussmannienne avec une largeur globalement constante.
- Chaussée de 51 m et 2 trottoirs de 7,5m.
- Trafic soutenu avec des horaires pendulaires. Très accidentogène pour vélos et piétons
- Non conforme pour l'intervention des pompiers. Ils devront se stationner sur le trottoir en cas d'incendie. Cela demande de renforcer la totalité du trottoir sur 4metres.
- Des carrefours complexes (place de la République, place Léon Blum, rue Léon Frot et arrivée sur la Place de la Nation.

L'aménagement :

- pistes cyclables unidirectionnelles sur la chaussée qui seront séparées du stationnement et d'un séparateur en granit.
- Une file de circulation dans chaque sens. Actuellement il y a 1,5 file. La situation actuelle est plus accidentogène que le projet tel qu'on souhaite le faire.
- Nous reconstituerons les zones de stationnement et de la livraison

L'impact sur la circulation sera réduit car nous conservons les files de circulation actuelles. Le bus 56 gagnera du temps.

Le stationnement sera reconstitué sauf aux abords des carrefours afin de dégager la visibilité pour les piétons qui traversent.

Phasage des travaux :

Nous travaillerons par tronçons de 300m et en simultanée des 2 côtés du boulevard pour pouvoir livrer tout en même temps (circulation, trottoir et stationnement). Pour pouvoir l'effectuer, il y aura un couloir de circulation fermé pendant 2 mois avec des déviations mis en place. Une communication spécifique sera annoncée bien en amont. Toutes les zones de livraison seront reconstituées à l'identique.

La durée totale des travaux est de 18 mois (janvier 2019). Nous commencerons à la mi-juillet 2017 la première phase des travaux (Place de la République-Place Léon Blum).

En ce qui concerne le quartier Nation Alexandre Dumas, les travaux commenceront en juin 2018 jusque janvier 2019. Les tronçons ne sont pas encore définis mais ca sera sur cette période.

Toutes les informations seront présentes sur le chantier.

Pierre Japhet :

Aujourd'hui le Boulevard Voltaire est l'un des plus accidentogène de Paris avec 1,5 voie de circulation générant des dépassements.

L'aménagement réalisé permettra des traversée piétonne beaucoup moins longues, deux vois de circulation. La traversée de la piste cyclable est plus apaisée que la traversée voiture.

A propos des transports d'urgence. Ce projet nous ne le faisons pas entre nous. Cela fait 3 ans que nous travaillons sur ce projet et nous le faisons avec tous les services-acteurs possibles et concernés par le sujet.

A propos du bus 56, son accessibilité va être améliorée. Il arrivera directement à quai. Les voitures devront attendre mais le service du bus sera plus fluide.

L'impact sur le commerce est un sujet très sensible. Les travaux sont une nuisance pour les commerces. Nous essayerons de minimiser les impacts pour eux. Sur quelques cas, les terrasses devront être réduites.

Les voies qui sont plus apaisées sont des lieux ou les commerces sont dynamisés.

Par ailleurs grâce au budget participatif, le boulevard va être végétaliser.

A propos de la communication, nous faisons un boitage sur le quartier concerné, dans le journal municipal, nous faisons le maximum et n'avons pas un budget communication extensible, il s'agit aussi d'aller chercher l'information.

Question :

- Pourquoi n'avez-vous pas imaginé un aménagement comme celui du boulevard Saint Marcel ?
- A propos de la végétalisation, il y a-t-il une organisation de prévue ?

Jacques Lefort, conseiller municipal : nous reformulons notre opposition à l'aménagement tel que proposé du boulevard Voltaire. Il y avait des projets alternatifs moins couteux de possible.

Je précise que pour la traversée piétonne il ya généralement un îlot central réduisant la traversée.

A propos de la sécurité, comment ne peut-il pas y avoir de problème lorsque les deux voies resserreront la chaussée et où personne ne pourra doubler et ou les véhicules d'urgence ne pourront pas remonter les voies ?

A propos des commerces, vous avez dit qu'en ayant une circulation ralenti la vitalisation des commerces se portaient mieux. J'invite les personnes qui ont effectué ses études de se rendre sur le boulevard Magenta ou les commerce ont été dévitalisés.

Les inquiétudes sont réelles sur ce projet et nous avons, sur la deuxième partie du projet qui n'est pas encore lancée, la possibilité de nouveau concerter.

Remarques de la salle :

La pollution ne sera pas réduite car a celle de l'air viendra s'ajouter la pollution sonore.

En tant que cycliste, le boulevard Voltaire je ne le prends jamais car très dangereux surtout aux croisements.

Réponse de Clotilde Munier :

A propos de la comparaison avec le boulevard Saint Marcel. Nous avons appris de nos erreurs et le boulevard Saint Marcel est tout ce qu'il ne faut pas réaliser. Il est devenu très accidentogène depuis le nouvel aménagement qui ne fonctionne pas du tout avec notamment des morts piétons.

A propos de la fluidité et l'intervention des secours. Ce projet à fait l'objet de discussions avec la Préfecture de Police et son aménagement est prévu pour le dépassement des véhicules d'urgence.

Pour les commerces et leur terrasse. Elles ne gêneront pas la voie pompier et pourront être maintenues.

Pierre Japhet : la comparaison avec le boulevard Magenta ne tient pas car ce qui a dévitalisé Magenta c'est l'absence de stationnement ce qui ne sera pas le cas pour le Boulevard Voltaire.

A propos de la végétalisation, nous organiserons à la rentrée des marches exploratoires sur les nouveaux tronçons. Nous en avons déjà organisé une de République à Oberkampf pour voir quels seraient les espaces à végétaliser, prendre en compte les envies et les contraintes.

Concernant la pollution, nous réduisons la circulation, elle sera plus apaisée, des véhicule plus loin des façades qui généreront moins de bruit et le volume sonore du boulevard devrait baisser. Le phénomène de sirènes nous l'aurons quoiqu'il arrive.

### 3. Kiosque à livre square des jardiniers

Intervention Collectif des Ptit voisins.

Nous avons un projet avec l'association de quartier Saint-Bernard (AQSB) qui est de réaliser un chantier avec des jeunes du quartier autour de la réfection du kiosque du square des jardiniers et de le transformer en kiosque à lire. Les premiers chantiers ont très bien fonctionné.

La rénovation du kiosque se poursuit avec d'autres jeunes pendant une quinzaine de jours et qui sont accompagner par des animateurs qui les connaissent.

Ce kiosque a dernièrement été vandalisé et il lui manque actuellement des fenêtres qui ont été temporairement remplacés par des panneaux de bois.

Je demande au Conseils de quartier d'avoir des fenêtres en plexiglas et de voter une dépense pour que l'on puisse les acheter.

Notre premier devis est d'environ 700€ et nous avons 5 fenêtres à acheter.

Questions/remarques :

- En terme juridique et en cas de problème comment cela se passe-il ?

Il y a une convention qui est signée entre la DEVE et l'AQSB sur l'usage et la gestion du kiosque. L'usage va être confié au Collectif des Ptit voisins qui sera bientôt une association. A partir de ce moment la nouvelle association gèrera le kiosque.

Henriane Jégo : le service technique de la mairie, nous signale que la dépense proposée demande vérification afin de savoir s'il s'agit d'investissement ou de fonctionnement. En attendant d'avoir les informations, nous pouvons voter le principe de la dépense.

**Tout le monde est pour.**

#### **4. Végétalisation de la future piste cyclable Boulevard Voltaire**

Intervention Jean-Baptiste Ingold, conseiller de quartier :

La végétalisation du boulevard Voltaire a été votée au budget participatif. L'objet aujourd'hui est de recueillir les remarques, les idées les questions sur les futurs aménagements.

Je vous invite à venir coller vos idées sur les post-it que vous viendrez positionner sur le plan ici.

Questions/remarques :

- Qui va faire la végétalisation ?

Deux options : soit les services soit les habitants

- Végétaliser une ville cela doit être fait par des professionnels pas par des amateurs.
- Au 199 boulevard Voltaire, est-il possible de végétaliser cette partie là qui est actuellement un dépôt ?

Pierre Japhet :

Nous avons réalisé des marches exploratoires des réunions pour commencer à étudier les différentes possibilités.

A Paris il existe le permis de végétaliser. C'est une petite révolution car autrefois il s'agissait d'une prérogative de la Ville mais aujourd'hui chaque habitant de Paris peut s'approprier ce sujet et avoir un espace à végétaliser dans l'espace public.

En ce qui concerne le boulevard Voltaire, notre budget est de 470000€ pour végétaliser 6km ce qui est assez peu. Nous ne voulons pas privilégier une zone par rapport à une autre, il faut donc que nous trouvions un équilibre sur l'ensemble du boulevard. Nous avons pensé le faire en quinconce : un trottoir, puis 10m plus loin l'autre trottoir.

Nous souhaitons aussi une uniformité dans le traitement des pieds d'arbres. Pour trouver les bons endroits nous le travaillerons avec tous les habitants intéressés par le sujet.

#### **5. Sport : Équipement sportif du boulevard de Charonne et du gymnase Philippe Auguste**

Intervention Jérôme Meier, Conseiller de quartier :

Nous avons engagé un projet dans la commission Sport, voté au budget participatif pour un montant important de 450000€, un projet de parcours sportif sur le boulevard des fermiers généraux, en ce qui nous concerne sur le boulevard de Charonne. Aujourd'hui il est installé et c'est un projet du Conseil de quartier.

Ce parcours est beaucoup utilisé par tous les âges.

Intervention Paul Apelbaum :

Depuis plusieurs années nous posons la même question à la même période à propos du TEP Philippe Auguste qui pourrait être ouvert durant l'été afin que les jeunes du quartier puissent venir y jouer. Cela nous a été accordé une année et cela a bien fonctionné. La mairie est-elle toujours disposée à ce que le TEP soit ouvert pour les jeux de ballon l'été.

Réponse Pierre Japhet : je n'ai actuellement pas d'éléments pour vous répondre, je prend le sujet et nous allons regarder.

## **6. Point d'information sur la place de la Nation**

Intervention Jérôme Meier :

Nous souhaitons signaler que le maintien de la ludothèque sur la place de la Nation a été voté en Conseil de Paris. C'était également notre souhait et nous en sommes très satisfaits.

Intervention Joëlle Morel, Conseillère de Paris, délégué en charge des espaces verts, de la biodiversité et du Plan Climat dans le 11<sup>e</sup> : nous avons en effet voté le maintien de la ludothèque sur la place de la Nation mais j'invite le Conseil de quartier à rester vigilant sur le sujet et vérifier que la ludothèque installée le plus rapidement possible.

Intervention habitant :

Je fais partie des parents d'élève de l'école Bouvines ; nous vous avons sollicité pour le maintien de la ludothèque et les services de la mairie nous ont dernièrement recontacté pour gérer cette ludothèque mais de manière bénévole. On nous donne les moyens techniques mais pas les moyens humains. Beaucoup d'associations professionnelles de l'animation existent. Avec des bénévoles nous leur volons le pain et surtout cela pose le problème de la responsabilité. Une ludothèque c'est un lieu avec beaucoup d'enfant, quid de la responsabilité en cas de problème.

Pierre Japhet : il y a une réunion avec le cabinet de la Maire afin de discuter de la pérennisation de cette ludothèque.

Intervention Jean Baptiste Ingold sur les capteurs de pollution installés sur la place  
Il n'y a pas de continuité dans les résultats de pollution au demeurant inaccessibles  
Les capteurs ont été désinstallés et nous n'avons pas les données avant/après avant la nouvelle configuration de la place.  
La société qui a collecté les données les a transmis à la Ville mais qui n'est pas en mesure de la interpréter. Cela nécessite une formation de la part des agents.

Pierre Japhet : nous sommes à une étape particulière de l'aménagement de la place car nous en sommes à la préfiguration.

A propos du traitement des contre-allées il s'agira d'une aire piétonne ou une zone de rencontre.

## 7. Point d'information sur le renouvellement des groupes d'animation des Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont des instances de démocratie locale ouvertes : chaque personne présente physiquement à une plénière d'un conseil de quartier est considérée comme « conseiller de quartier ». Les conseillers de quartier peuvent s'investir au sein de commissions.

Au sein de ces commissions, 3 personnes maximum sont tirées au sort pour représenter la commission au sein du groupe d'animation du conseil de quartier pour une durée de 3 ans. Ce mandat prendra fin cet automne lors des plénières de renouvellement des groupes d'animation.

En 2014, les plénières dites de « renouvellement » se sont déroulées du 8 octobre au 5 novembre. Les plénières de renouvellement auront lieu à la même période cette année. Elles auront pour objet la constitution des commissions thématiques et la désignation des membres du groupe d'animation.

Ce renouvellement est également l'occasion d'une réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier. **Le point à l'ordre du jour de la plénière ce soir est l'occasion d'amorcer cette réflexion, d'écouter les avis des conseillers de quartier, faire un bilan de l'activité du conseil depuis 3 ans.**

**Attention : il ne s'agit pas de modifier le règlement des conseils de quartier mais davantage d'un retour d'expérience**

Ce point peut également être l'occasion d'annoncer le Forum de la démocratie locale qui aura lieu le 30 septembre prochain et qui pourrait être le moment d'une présentation des conseils de quartier et d'un échange sur leur fonctionnement.

## 8. Questions des habitants

Qui va entretenir ces jolies petites fleurs sur la future végétalisation du boulevard Voltaire.

Réponse : il s'agira soit de la DEVE soit des habitants qui ont des permis de végétaliser

A propos des travaux sur la place de la Nation, le passage Turquetil est devenu une autoroute.

Réponse : il y a double projet sur le passage, d'une part de piétonisation qui semble bien engagé.

Nous ferons une réunion publique à la mairie à la rentrée.

Sur le passage Turquetil, on nous annonce un panneau avec des travaux. Lesquels, on ne sait pas.

Réponse : je ne connais pas l'origine de ces travaux

Quelles sont les commissions du Conseil de quartier qui doivent être maintenues ou élargies ? Quand je suis arrivé on m'a proposé la commission emploi, mais il ne s'est jamais rien passé. Quels sont les bilans des commissions et ces commissions ne font-elles pas doublons avec les prérogatives de la mairie.

Réponse : la plénière de rentrée sera l'occasion de faire les bilans.

A-t-on trouvé des solutions sur le parc Titon qui est un vrai bazar tous les soirs ?

Réponse : les clubs de prévention font un travail de qualité dans l'arrondissement comme le centre Olga Spitzer. Ils font un travail avec les jeunes qui marchent très très bien.  
C'est un problème qui concerne plusieurs délégations. Dans tous Paris, il y a un vrai questionnement sur la sécurité des jardins et nous manquons de personnel. Des brigades de sécurité viennent d'être créées je souhaite pouvoir travailler avec eux rapidement.

Peux-tu remettre un monnayeur à la Poste rue des Boulets ?

Réponse : il s'agit d'un problème La Poste. S'il y a vraiment un problème nous pouvons écrire à La Poste. Il ne s'agit pas d'un service municipal.

Les arrêts de bus place de la Nation ont changé mais pas les panneaux. Peux-tu informer les usagers sur ces modifications ?

Réponse : Je me douterais qu'il y aurait un problème. Donner moi la liste des arrêts concernés et je me renseignerai.

Peut-on remettre des bancs dans le parc Titon ?

Réponse : En effet des jeunes ont sorti des bancs du square, nous avons pensé qu'il fallait enlever ces bancs. Ces bancs nous en avons besoin, je vais demander pourquoi une telle décision a-t-elle été prise.

Peut-on avoir les salles climatisées de l'arrondissement ?

Réponse : c'est une bonne idée nous allons voir ce que nous pouvons faire.

Pourquoi les 2 derniers compte-rendu de plénière ne sont-ils pas diffusés ?

Réponse : La mise en ligne a été retardée mais cela devrait avoir lieu très rapidement.

Le centre d'action sociale n'a pas de caisse.

Réponse : je découvre le problème, je vais me renseigner.

En tant que directrice de l'école nous aurions besoin d'une rampe pour les personnes en fauteuil roulant.

Réponse : elle est assurée pendant les périodes de vote mais en effet il manque cette rampe au quotidien.